

TRANSMIS LE 18/07/2022
REÇU LE 18/07/2022
AFFICHÉ LE 19/07/2022
NOTIFIÉ LE 19/07/2022
PUBLIÉ LE 19/07/2022
PRÉFECTORALE LE 19/07/2022

2022/...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022 DÉLIBÉRATION N°14

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – PROCÉDURE 21EN41 – ACCORDS-CADRES POUR LES FOURNITURES DESTINÉES AUX ACTIVITÉS MANUELLES, JEUX ET JOUETS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACCORD-CADRE (LOT n°4).

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-deux, le cinq du mois de juillet à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Laurie DODIN, Franck GAILLARD, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Marc SCHWEITZER, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Marie-Christine CAVECCHI
Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO : Frédéric LÉPRON
Patrick BOULLÉ : Dominique ASARO
Ginette FIFI-LOYALE : Claire LE BERRE
Thierry BILLARAND : Alain VERBRUGGHE
Henri FERNANDEZ : Xavier MELKI
Stéphane VERNEREY : Nadine SENSE
Roland CHANUDET : Étienne LE BÉCHEC
Valentin BARTECKI : Mohamed BANNOU
Florence DECOURTY : Laurie DODIN

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Françoise MENDY-LASCOT : Vincent MULOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 juin 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal: Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022 DÉLIBÉRATION N°14

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – PROCÉDURE 21EN41 – ACCORDS-CADRES POUR LES FOURNITURES DESTINÉES AUX ACTIVITÉS MANUELLES, JEUX ET JOUETS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACCORD-CADRE (LOT n°4).

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-12 et L. 2121-13,

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2124-1, R. 2124-1 et suivants,

VU la délibération n°12 du 21 avril 2022 autorisant Monsieur le Maire à signer les accords-cadres pour les fournitures destinées aux activités manuelles, jeux et jouets pour les lots 1, 2 et 3,

CONSIDÉRANT la nécessité de recourir à des entreprises extérieures pour la fourniture de matériels destinées aux activités manuelles, et pour l'achat de jeux et de jouets afin de doter les services municipaux d'accueil d'enfants,

CONSIDÉRANT l'avis d'appel public à la concurrence publié au JOUE (03/12/2021), au BOAMP (01/12/2021) et sur le profil acheteur, dans le cadre d'un appel d'offres ouvert pour l'attribution d'accords-cadres relatifs aux fournitures destinées aux activités manuelles, jeux et jouets (21EN41) comprenant 5 lots,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres du lot n°4 proposant à la Commission d'Appel d'Offres de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse,

CONSIDÉRANT la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 27 juin 2022 attribuant l'accord-cadre du lot n°4,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'attribuer et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'accord-cadre pour le lot n°4,

APRÈS l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 27 juin 2022 et de la Commission Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité en date du 27 juin 2022,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le CONSEIL MUNICIPAL :



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Marchés Publics

Question n°14 du CM du 05/07/2022 P 2/2

Article 1 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'accord-cadre relatif aux fournitures destinées aux activités manuelles, jeux et jouets (21EN41) pour lot n°4 - Jeux et jouets - 3 ans avec l'entreprise ALDA (sise : Rue Diderot - 93110 ROSNY-SOUS-BOIS) pour un montant maximum annuel de 15 000 € HT.

Article 2 : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Article 3 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget Ville.

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville
Conseiller Régional d'Île-De-France



A l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire

Par délégation du Maire

Yvanne Simonet Abeno
Le 19 juillet 2022



Acte à classer**DEL05072022Q14**

1
2
3
4

En préparation En attente retour
 Préfecture > AR reçu < Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-07-18T19-08-03.00 (MI238829694)

Identifiant unique de l'acte :
 095-219502523-20220705-DEL05072022Q14-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : COMMANDE PUBLIQUE - PROCÉDURE 21EN41 - ACCORDS-CADRES POUR LES FOURNITURES DESTINÉES AUX ACTIVITÉS MANUELLES, JEUX ET JOUETS - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACCORD-CADRE (LOT n.4).

Date de décision : 05/07/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
 1.1. Marchés publics
 1.1.7. ACCORDS-CADRES
 1.1.7.2. fournitures

Acte : 14 - CP - 21EN41 lot 4 jouets.PDF **Multicanal :** Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 18/07/22 à 19:08

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 18/07/22 à 19:08

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 18/07/22 à 19:11